

## Compte rendu CA du 18 janvier 2020

*Présent-e-s membres du CA : Alami Hassan, Alexinitzer Dror, Audin Line, Boisseau Annick, Brouzet Robert, Carbini Jérôme, Cuvelier Arnaud, Darthos Paul, Ducrot François, Gaudel François, Goichot François, Gougnard Amandine, Grihon Pierre, Grillot Michèle, Heisler Blanche, Lamboley Gilles, Mus Jean-Baptiste, Szpirglas Aviva.*

Excusé-e-s membre du CA ayant donnés pouvoir : Bavard Françoise (pouvoir donné à P. Darthos), Cerantola Thierry (pouvoir donné à G. Lamboley), Fryc Adrien (pouvoir donné à A. Szpirglas), Lafrance Houria (pouvoir donné à A. Szpirglas),

Excusé-e-s : Bailly-Maitre Gilles, Anselmet Jérôme, Audin Pierre, Diumenge Marie, Soriana-Gafiuk Florence, Parreau François.

Invité-e-s : Artigue Michèle, Cassaigne Julien, Marie Grand, Anne Lasserre.

Nombre de voix pour les votes: 23

Le CA débute à 14h10.

- **approbation du CR du précédent CA**

**Vote : Approuvez-vous le compte rendu tel que présenté ?**

**Pour : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **budget prévisionnel**

Line Audin : Comment expliquer le fait que le budget réalisé en 2019 est à – 76 000 euros (dernier chiffre ce jour) ?

Gilles Lamboley : Nous avons eu environ 80 000 euros en moins de subventions et les 30 ans de l'association ont coûté de l'argent (par exemple les brochures ont été vendue à perte).

Line Audin : Le but premier de MEJ est de faire participer les ateliers, alors pourquoi réduire les finances sur cette ligne ?

Gilles Lamboley : On reste prudent, on est revenu à ce qu'on donnait avant (c'est à dire avant les aides des fondations). De plus les CROUS ne font pas de cadeaux, il n'y a plus de tarif préférentiel et le budget restauration augmente.

Pierre Grihon : Les fondations ont plutôt tendance aujourd'hui à donner aux ateliers et non à l'association même. Donc nous essayons de ne pas toucher au fond de réserve pour compenser la tendance et nous préférons diminuer sur les aides.

Michèle Grillot : En dehors des aides aux ateliers, n'y a-t-il pas d'autres postes à raboter ?

Gilles Lamboley : Cela reste difficile, vous avez toutes les dépenses fléchées sur le budget, on peut regarder mais nous avons déjà essayé de faire au mieux. Peut-être qu'on ne devrait plus subventionner les spectacles sur les congrès par exemple ?

Pierre Grihon : Il faut aussi savoir que, cette année (2019) nous avons fait un rabattage pour que les ateliers récupèrent l'argent demandé à MeJ, c'est aussi pour ça qu'il y a eu 60 000 € d'aide (sans ce rabattage l'aide de 2019 aurait été moins importante). Par contre nous pouvons revoir la distribution des aides, certains établissements en demande sans en avoir vraiment besoin.

Paul Darthos : Les recettes d'adhésion sont minimales, pourrait-on inciter à adhérer ?

Aviva Szpirglas: On en a parlé au Bureau justement et on souhaiterait faire adhérer automatiquement.

Blanche Heisler: Dans toutes les assos (danse, sport,...) il y a des adhésions, donc cela ne paraît pas insurmontable.

Gilles L et Aviva S. : Il faudrait aussi expliquer aux parents dans les établissements sous la forme d'une réunion ou en utilisant un courrier type qu'ils peuvent adhérer ou faire un don.

Arnaud Cuvelier: Parfois après le congrès, sur le budget il reste de l'argent, pourquoi l'établissement (privé) ne pourrait pas le rendre sous forme de don à l'association ?

Le CA : C'est peut-être réalisable dans le privé mais pas dans le public.

François Gaudel : Cela paraît nécessaire d'inciter les enseignants à adhérer .

Blanche H.: Pour être reconnue d'utilité publique, il faut au moins 200 membres. Donc il faut vraiment pousser à adhérer.

Michèle G.: Un labo peut-il adhérer ?

Hassan Alami: Oui c'est 75 euros par établissement/Labo/...

**Décision du CA : Un point à mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG :**

**Oblige-t-on les professeurs à adhérer à MeJ ?**

**Par ailleurs s'engager s'est aussi adhérer (l'atelier n'existerait pas si l'association n'existait pas).**

Paul D. : Pourquoi les honoraires passent de 7 627 € à 11 400 € ?

Gilles L. : On a pris une option supplémentaire pour le suivi plus précis des comptes, on a gardé la comptable mais changé de cabinet. C'est d'ailleurs l'expert comptable qui viendra présenter les comptes à l'AG.

Paul D. : Il faudrait peut-être aussi renégocier les aides du ministère de l'EN ? Nous sommes une association qui travaille vraiment pour les enfants et nous avons sûrement moins que d'autres.

Aviva S. : Il faut trouver où faire des économies et on est preneur de toutes les idées.

François G. : La clef viendra de la mobilisation des adhérents et donc il faut vraiment imposer l'adhésion. MEJ est plus qu'une association, c'est un mouvement !

Jérôme C.: On a parlé d'un point au bureau concernant les 30 € max à demander aux familles et l'idée serait plutôt de préciser que MeJ est une asso, que le voyage peut être financé, que l'on peut trouver des financements internes. Monter un plaquette explicative.

**Vote : Approuvez vous le budget prévisionnel ?**

**Pour : 19**

**Contre : 0**

**Abstention : 4**

- **point subventions**

Marie et Pierre ont prospecté les fondations PSA et Renault (attente des ouvertures d'appel à projet), Sopra-Steria (plutôt pour le site car l'axe de financement est fléché sur les outils numériques).

**Vote : Le CA est-il pour la sollicitation de Sopra-Steria ?**

**Pour : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **montant global des aides aux ateliers :**

Ce point a déjà été soulevé dans la discussion sur le budget prévisionnel mais Gilles L. explique qu'on a diminué ce montant global (qui passe de 65 000€ en 2019 à 40 000€ en 2020) pour tenir compte des problèmes de financement. On a réduit l'enveloppe des ateliers de 20 000 Euros environ, on distribue encore 40 000 euros d'aides mais on peut difficilement dépasser. On a modifié l'attribution en mettant un montant attribué par élève participant aux congrès.

- **le point sur les congrès 2020**

Anne Lassere présente un retour positif pour le moment des différents congrès en cours d'organisation. La situation est stable.

Les « craintes » de certains congrès sur le nombre de participants sont plutôt des déceptions que des craintes.

- **trouver des lieux de congrès pour 2021 :**

Certains sont connus déjà (Albi, Berlin).

Julien C. explique qu'il y en aurait sûrement un à Marseille mais pour le moment pas de lieu.

Aviva S. a contacté des gens sur Limoges mais pour le moment pas de motivation.

Paul D. explique qu'à Pau cela semble être possible sur un petit congrès.

Robert B. propose Perpignan (capacité environ 300 ).

Des régions ne semblent pas encore trop concernées, il va vraiment falloir réfléchir.

Houria Lafrance cherche déjà des lieux de congrès pour 2022 et 2023 (Albi , « petites Mines » est partant pour 2021).

- **comcom**

Anne L. explique aux membres du CA que la commission travaille vraiment sur le thème des adhérents.

Il ressort de l'étude réalisée que beaucoup de personnes ne savent pas que MeJ est une association.

Il y a un vrai travail sur la communication des valeurs de l'association et donc de refonte du flyer aussi.

Nous sommes une grosse association mais pas une administration c'est important de le faire comprendre.

Anne aimerait recruter plus de monde à la comcom. Un point important sur les réseaux sociaux est à améliorer (communiquer sur twitter, facebook...).

Le plan de com est essentiel sur 3 ans, il faut donc réfléchir sur n + 3.

Paul D. se propose d'intégrer la comcom.

- **site**

Blanche H. fait un point sur l'audit (dont le CA avait donné l'accord lors de la dernière séance), celui-ci indique que le site est assez étrange car il contient peu de code et qu'il semble facile de faire évoluer le site selon trois options :

\_ On peut rester sur DRUPAL 7 mais cela n'évoluera plus après 2021 (cela paraît donc peu raisonnable).

\_ On peut évoluer sur DRUPAL 8 pour 82 000 euros TTC mais avec une refonte du site (plus tarif de maintenances mais les sources nous appartiennent).

\_ On peut aussi demander un accompagnement pour détailler encore plus les besoins (un peu le même style qu'un cahier des charges, l'expression des besoins) pour 5 000 euros avant de passer à une modification. Cette étude nous la récupérerions.

Paul D. : Une junior entreprise de Brest propose aussi des constructions de site.

Le CA : La maintenance semble complexe dans ce cas car ce sont des étudiants.

Blanche H.: Il faut comprendre que l'on ne demande pas un site, il y a tout un tas d'applications que l'on utilise en plus.

Annick Boisseau: Ne peut-on pas séparer le site de la partie fonctionnelle et donc peut-être réduire les coûts ?

Aviva S. : Blanche, en connaissant les finances et le dossier site, que penses-tu de cet audit ?

Blanche H.: DRUPAL me fait peur sur le fonctionnement, on a la possibilité Neomind à 53 000 euros qui m'apparaît plus simple (PHP, Mysql, html).

François Goichot : Il semblera plus simple de trouver des bénévoles connaissant DRUPAL que sachant coder en php, mysql et html.

François Ducrot : Une boîte qui nous code ce que l'on souhaite ad-hoc nous lie un peu à la boîte. Il sera plus difficile de changer de boîte.

Gilles L. : Est-ce que l'utilisation que l'on fait de DRUPAL est la bonne ?

Michèle Artigue : L'association a-t-elle la possibilité de ne rien faire ?

Dror A.: DRUPAL 7 s'arrêtant nous seront forcément amenés à changer.

Anne L. : On discute souvent du montant mais l'architecture est complexe dans l'utilisation. Il faudrait une formation afin de savoir utiliser DRUPAL.

Aviva S. synthétise les discussions : 4 niveaux de coûts 0 €, 5 000 €, 53 000 € et 82 000 €. Il faut aussi une formation pour la maintenance et l'utilisation du site (certaines propositions de maintenance étant payantes).

Blanche H. propose de lancer un appel d'offre avec une demande de maquette. Il ne s'agirait pas de faire un audit du site mais plutôt un audit de nos besoins.

Julien C. : Est-ce que le site actuel répond à nos besoins ? Veut-on un nouveau site à l'identique ou justement avoir d'autres fonctionnalités ? Est-ce que le site actuel est attractif visuellement ?

Marie Grand: Ce n'est pas qu'un portage de DRUPAL 7 à 8, il y a des fonctionnalités à créer, de plus le site a un visuel peu agréable.

**Vote : Le CA donne-t-il (sachant qu'il faut le faire) autorisation à la commission site pour qu'elle investisse jusqu'à 5 000 euros pour avoir des propositions commerciales dans un délai le plus rapide possible ?**

**Pour :22**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

- Réunion chercheurs :

Pas d'informations supplémentaires. Michèle A. et Julien C. ont pris note .

- UE :

Ce point n'a pas été abordé au CA mais il est très important de constituer une équipe d'organisation rapidement. Le lieu a été trouvé mais il faut maintenant « construire » l'UE.

- Représentant·e de MeJ à la CFEM :

MeJ sera officiellement membre associé à la CFEM à partir de l'AG de la CFEM mi-mai, il faut désigner donc un·e représentant·e de l'association.

À ce propos : l'AG en question aura très probablement lieu à Lyon lors du forum des maths vivantes ; il faudrait savoir si des responsables d'atelier ont été invités à cet événement ce qui permettrait une visibilité pour MeJ à cette occasion.

- Stand de la délégation française et recherche d'un·e prof MeJ pour aller au 14ème congrès ICME à Shanghai :

Le stand de la délégation française au congrès ICME à Shanghai est pris en charge par la CFEM ; il faudra prévoir des documents MeJ pour ce stand (flyers, brochure des trente ans ...). Par ailleurs, est ce qu'on envoie quelqu'un ? (Mais on ne pourra pas financer... il faudra peut être trouver un financement en plus de celui qui sera probablement donné par la CFEM). Qui ? Sachant que la CFEM voudrait qu'il n'y ait pas que des universitaires mais aussi des profs « de terrain » qui font des choses. Au dernier congrès ICME on (MeJ) avait présenté un poster ; on peut envoyer une contribution avant le 29 février 2020, soit pour un « workshop », soit pour un poster soit pour une présentation orale dans un Topic Study Group (TSG, il y a un TSG « popularisation des maths) [Topic Study Groups](#)  
En complément la remarque de C. Mercat (qui doit faire la présentation de la partie « popularisation des maths » dans la présentation nationale que doit faire la CFEM lors du congrès) :

« Si on veut mettre l'accent sur ce qui est spécifiquement français, je pense que Math.en.Jeans est le plus saillant. Filles et math également. »

Line A. : MEJ pour le ministère c'est une vitrine donc pour aller représenter les maths sur des forums on nous sollicite mais lorsqu'on a besoin d'argent on n'a pas plus d'appui.

Michèle A. : La CFEM est une association réunissant plusieurs associations et sociétés savantes concernées par l'enseignement des mathématiques ; elle représente donc la communauté de l'enseignement des maths en France (c'est d'ailleurs la sous commission française de la commission internationale pour l'enseignement des mathématiques). C'est la CFEM qui organise la délégation française à ce congrès. Il ne s'agit donc pas « d'une vitrine pour le ministère ». Le congrès est un lieu de rencontres et d'échanges.

Robert Brouzet : Marie Diumenge serait partante pour représenter MeJ.

**Décision du CA :** Il est décidé d'écrire aux coordinations pour solliciter les profs « MeJ », on peut les aider pour construire un poster ou écrire une contribution (d'ici le 29 février 2020).

Michèle A. : La CFEM a bon espoir d'obtenir une subvention pour financer au moins en partie les participants à la délégation française, sachant que ce congrès marquera la fin de l'année des mathématiques.

- **Recherche de candidat·es pour le renouvellement du CA (et du bureau)**

8 membres sont sortants :

- Annick Boisseau – suppléant : François Ducrot,
- Robert Brouzet – suppléante : Marie Diumenge,
- François Gaudel – suppléant : Cyril Demarche : représentants Association Science Ouverte,
- Amandine Gougard,
- Murièle Jacquier ,
- Houria Lafrance – suppléant : Arnaud Chéritat ,
- Gilles Lamboley ,
- Florence Soriano-Gafiuk,

et un seul ne pourra pas se représenter (François Gaudel qui, par contre, peut se présenter en tant que suppléant) car il a déjà réalisé deux mandats.

Il faut donc trouver des binômes pour le CA (16 personnes), pour cela nous devons faire des mails chercheurs (Robert B. s'en charge), mails professeurs (par les coordos).

- **Mécénat de compétences :**

La fondation Blaise Pascal nous a adressés le message suivant

« La fondation Blaise Pascal travaille à la levée de fonds pour pérenniser ses actions.

Dans ce cadre, nous sommes amenés à rencontrer différents types d'entreprises à qui nous proposons 3 formes de mécénat :

- Le mécénat financier, qui permet à la fondation de poursuivre ses missions de développement, ou de financer directement des structures de médiation (via le catalogue – mail en PJ),

- Le mécénat en nature, via le don matériel (équipement, ordinateur, logiciel...),

- Le mécénat de compétences, à travers lequel l'entreprise peut mobiliser les compétences de ses salariés sous forme d'interventions dans des structures, d'accompagnement de projets, etc.

Afin de pouvoir donner aux entreprises des exemples concrets des besoins du terrain en termes de mécénat en nature et de compétences, la fondation souhaiterait connaître les besoins de votre structure, s'il y en a.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez aussi remplir une slide pour faire partie du catalogue.

Nous pourrions ainsi faire le lien entre vos besoins et les possibilités des entreprises, et vous proposer une aide supplémentaire en parallèle des appels à projets. »

Marie G. nous indique que nous sommes intéressés par l'aide à la recherche de fond et à la maintenance/refonte du site.

- **le point sur les coordinations**

Marie G. fait un point sur AEFÉ et Grand-Ouest.

Des difficultés dans GO pour suivre toutes les démarches d'adhésions et d'inscriptions. Une journée de réunion est prévue avec la coordo GO pour faire un point en février.

Coté AEFÉ Europe, Julien Duthilh avait déjà discuté sur l'organisation d'une réunion à Berlin sur 2 jours pour remobiliser la communauté MEJ. Il a réussi, avec des aides, à y associer des responsables d'atelier avec des présentations. Aviva S. représentera MEJ.

- **Questions diverses**

La prochaine AG est fixée le 13 juin 2020 et l'après-midi le CA avec les nouveaux membres.

**Le CA se clôture à 16h40.**